



Direction Régionale Provence Alpes Côte d'Azur

MODERNISATION DE LA LIGNE
MARSEILLE-AIX
2nde PHASE

Compte-rendu de la réunion publique Luynes

Date : **Mercredi 26 novembre 2014**
Heure : **19h00-21h05**
Lieu : **Salle Ughetti**
Nbre de personnes : **140 personnes**

En tribune :

- Maryse JOISSAINS-MASINI - Maire d'Aix-en-Provence - Présidente de la Communauté du Pays d'Aix
- Danièle BRUNET - Maire Adjointe de Luynes
- Jean-Yves PETIT - Vice-Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur - Délégué aux transports et à l'éco-mobilité
- André GUINDE - Vice-Président du conseil général des Bouches-du-Rhône
- Dominique ROVETTA - Chef de projet SNCF
- Sébastien MIS - Directeur de projet RFF

Animateur :

- Alain DESSAGNE - KFH

Mot d'accueil de Danièle Brunet, maire adjointe de Luynes.

Elle remercie l'ensemble des partenaires et les élus aixois de leur présence à cette réunion qui lui tient à cœur et qui doit permettre aux Luynois d'exprimer leur opinion vis-à-vis du projet. Elle rappelle notamment qu'il faut distinguer le nécessaire doublement de la voie de la création de la Halte qui n'est à ce jour pas décidée.

Présentation, par Sébastien Mis, Directeur de projet RFF, des enjeux et du dispositif de concertation.

Il souligne que cette concertation est une concertation volontaire, souhaitée par l'ensemble des partenaires du projet dont l'objectif vise à définir le projet qui sera soumis, en 2016, à l'enquête d'utilité publique.

Il précise les modalités de la concertation en cours et notamment les dates et heures des permanences prévues sur Luynes.

Intervention de Jean-Yves Petit, Vice-Président du conseil régional.

Il rappelle l'importance de ce projet pour permettre d'accroître les capacités de transport entre Aix-en-Provence, Gardanne et Marseille et tendre vers la mise en place d'un RER métropolitain qui réponde à la demande forte de mobilité. Il explique que, dans un 1^{er} temps, les aménagements ont pour objectif d'atteindre 4 TER/ heure / sens, puis qu'à l'horizon de la réalisation de la gare souterraine de Marseille Saint-Charles, l'objectif sera de 6 TER / heure / sens.

Intervention d'André Guinde, Vice-Président du conseil général

Il rappelle le rôle majeur du conseil général qui finance le tiers des investissements ferroviaires dans les Bouches-du-Rhône. Il explique que le conseil général intervient pour que soit poursuivie la modernisation de la ligne déjà réalisée en 2008, en faveur de la réouverture de la ligne Aix-Rognac et sur les travaux de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. Il précise que tous ces projets font partie d'une démarche plus large d'amélioration des déplacements qui intègre l'intermodalité et les rabattements vers les pôles d'échanges.

Il souligne que les partenaires y travaillent en toute harmonie, mais que la tâche est néanmoins ardue.

Intervention de Maryse Joissains-Masini, Maire d'Aix-en-Provence, Présidente de la Communauté du Pays d'Aix

Elle rappelle la nécessité de dépasser le tout voiture et de prévoir des modes de déplacements alternatifs, tels que les modes doux, les bus sur autoroute ou encore le train. Elle indique qu'après la première phase de modernisation de la ligne Marseille-Gardanne-Aix, il faut poursuivre le doublement pour permettre d'avoir plus de trains. Elle précise que dans le cadre de cette seconde phase de modernisation, la création de plusieurs haltes est par ailleurs prévue mais que l'on est aujourd'hui au début de la démarche de concertation et que rien n'est encore décidé.

Présentation, par Sébastien Mis, des déplacements entre Marseille et Aix-en-Provence.

Il indique que les 250.000 déplacements quotidiens sont réalisés à plus de 90% en voiture, ce qui entraîne une dégradation continue des temps de parcours et que face à cette congestion routière croissante, le développement des transports en commun est une nécessité. Celui-ci ne pourra être obtenu qu'avec des améliorations (temps de parcours, fréquence, capacité, dessertes...) cohérentes et coordonnées entre les différents modes.

Il indique l'existence de nombreux projets de Transport en commun en site propre et détaille ceux prévus autour de Luynes.

Présentation, par Sébastien Mis, des raisons de la modernisation de la ligne et des modalités de réalisation du projet.

Concernant le doublement de la voie entre Luynes et Gardanne, il rappelle que l'objectif est bien de rester au maximum dans les emprises ferroviaires.

Les questions du public et les réponses apportées :

Eric Wendling, Président du conseil syndical du hameau de Malouesse :

- *Quels équipements prévus pour réduire les nuisances sonores liées au doublement de la ligne ?*

- *Quel tracé pour le doublement de la ligne ? Evoque la création d'une ligne nouvelle entre Plan d'Aillane et Luynes.*
- *Quel intérêt de la halte de Luynes, sachant que les transports routiers entre Aix et Luynes sont satisfaisants ?*

Réponse de Maryse Joissains-Masini :

- Remercie de poser la question de l'opportunité de la halte, qui n'est pas avérée.
- Se déclare favorable à des liaisons directes Aix-Marseille, au doublement de la ligne, à la réouverture de la ligne Aix-Rognac et à la halte de Plan de Campagne.

Réponse de Sébastien Mis :

- Concernant les nuisances sonores, un atelier riverains sera mis en place pour travailler sur la thématique du bruit avec les riverains immédiats et définir les où seront effectuées les mesures acoustiques.
- Concernant la réalisation d'un barreau Luynes – les Milles, qui a été étudiée et dont les résultats d'études pourront être présentés en détail à l'occasion des permanences, il s'avère que la réalisation d'une infrastructure nouvelle à construire dans un milieu urbain et naturel est coûteuse, comporte de nombreux impacts environnementaux et allonge les temps de parcours.

Réponse de Danièle Brunet :

- Des permanences vont avoir lieu en mairie annexe et des ateliers riverains seront mis en place pour travailler ensemble et écouter les riverains.

Réponse d'André Guinde :

- La halte de Luynes ne permettant pas de réduire les temps de parcours ni de créer un véritable pôle d'échanges, si un arbitrage doit être fait entre la halte de Plan de Campagne et la Halte de Luynes, le conseil général se prononcera en faveur de la première.

Henri Wirth, Président de l'association Un train entre Gardanne et le Var :

- *Est-il possible de voter une motion pour la réouverture de la ligne Carnoules Gardanne ?*

Réponse de Maryse Joissains-Masini :

- L'Etat n'a pas prévu la réouverture de cette ligne. Dans ces conditions, les collectivités locales ne peuvent pas s'engager financièrement. Une mobilisation des élus varois et de l'Etat est nécessaire.

Réponse de Jean-Yves Petit :

- Il est nécessaire que toutes les collectivités s'unissent pour faire aboutir un projet, comme c'est le cas pour la seconde phase de modernisation de la ligne Marseille-Gardanne-Aix.
- Concernant la création des haltes, elles doivent répondre à un réel besoin d'intermodalité.

Patrick Mercier, CIQ Foncouverte :

- *Insiste sur le fait que la création d'un barreau Aix-Les Milles réduirait les temps de parcours pour les salariés de la zone, ainsi que dégagerait l'autoroute.*

- *S'oppose au doublement sur place de la ligne et à la création de la halte qui nuirait à la qualité de vie des Luynois.*

Pierre Rousseau, FNE Bouches-du-Rhône :

- *A l'occasion d'une réunion organisée sur Luynes avec les associations concernées par le projet, la création d'une halte sur Luynes a été soutenue mais l'emplacement proposé critiqué car ne permettant pas la création d'un pôle d'échanges. Un emplacement alternatif, au niveau de la gare historique de Luynes, pourrait-il être étudié ?*
- *Le projet de BHNS entre Aix et Luynes justifie la halte, mais des inquiétudes se sont exprimées quant à la faisabilité de ce projet.*

Réponse de Maryse Joissains-Masini :

- Le projet de CHNS entre Le Pont de l'Arc et le pôle d'activités d'Aix-en-Provence par Luynes doit faire l'objet d'études techniques dès 2015. Le projet de BHNS ligne B, sera quant à lui présenté aux élus en décembre puis au public début 2015.

François Kermarc, Président de l'ADAVA Pays d'Aix (Association pour le développement de la marche, du vélo et des transports en commun) :

- *Attend le doublement du nombre de trains et rappelle que l'électrification de la ligne serait une solution pour diminuer les nuisances.*
- *Propose de réaliser une étude pour connaître les besoins du public et la fréquentation envisagée de la halte.*

Réponse de Sébastien Mis :

- Si le doublement de la voie est indispensable pour accroître les circulations ferroviaires, en revanche, la création de la halte résulte d'un choix, à faire en fonction des résultats des études portant sur l'intermodalité et l'urbanisme.

Bernard Alary, retraité SNCF :

- *Quelles sont les incidences d'une halte sur les temps de parcours ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Une halte implique 3 minutes de temps de parcours supplémentaire

Danièle Chuniaud, Collectif pour une zone 30 à Luynes :

- *Qu'en est-il de la création de la zone 30 ?*
- *Pour quelles raisons n'y a-t-il pas de BHNS entre Aix et Vitrolles et sur l'autoroute entre Aix et Marseille ?*

Réponse de Danièle Brunet :

- La création de la zone 30 est en cours, comme l'indique le panneau ralentisseur. Suite à la concertation avec les commerçants sur le projet présenté, la durée des travaux ayant été jugée trop longue, un nouveau projet a été demandé qui sera présenté en janvier.

Réponse de Maryse Joissains-Masini :

- Le projet de doublement de la RD9 conduit par le CG 13 ne prévoit pas en l'état de couloir bus. Un autre tracé a été étudié au nord du lac du Réaltor, qui a été refusé par la DREAL en raison des enjeux environnementaux
- Concernant le bus sur autoroute, le projet est en discussion et pourrait se faire sur la bande d'arrêt d'urgence.

Annette Brondino, Chemin de la Blaque :

- *Comment vendre une maison riveraine de la voie, dans la perspective du doublement ?*

Réponse de Maryse Joissains-Masini :

- Le doublement de la ligne va se faire car il permet de doubler le nombre de trains. En revanche, pour la halte rien n'est décidé et elle pourrait être plus utile à proximité des Milles. Concernant le foncier, le prix des Domaines est aujourd'hui équivalent au prix du marché.

Réponse de Jean-Yves Petit :

- La question de l'électrification de la ligne fait partie du projet.
- Un réseau ferré est disponible qui ne demande qu'à être utilisé et il est préférable d'utiliser ce qui existe plutôt que de créer de nouvelles infrastructures.
- Des voies dédiées aux bus sur l'autoroute existent déjà en entrée de Marseille et la volonté est bien de poursuivre sur tous les axes de congestion.

Michel Petit, usager :

- *Des voies d'évitement seront-elles créées afin de faciliter les circulations depuis la ligne des Alpes et depuis Pertuis ?*
- *Quel sera le matériel roulant utilisé ?*
- *Combien de nouvelles rames seront utilisées ?*
- *Une tarification unique sera-t-elle mise en place ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- En offrant des possibilités d'insertion, le projet MGA2 permettra effectivement de faciliter les circulations, sur toute l'étoile ferroviaire d'Aix-en-Provence, dont Pertuis fait partie.

Réponse de Jean-Yves Petit :

- La Région a acheté 16 rames Régiolis qui peuvent circuler partout, que les lignes soient électrifiées ou non.
- La ligne Aix-Pertuis-Manosque figure dans le mandat de négociation.
- En matière de tarification, la mise en place d'une tarification unique sur les transports métropolitains doit être une priorité.

Philippe Sauron, ADCM (Association de Défense des riverains du Chemin de Morazzani) :

- *Quelles sont les alternatives au doublement de la voie qui va impacter la valeur du foncier et du bâti et engendrer des nuisances sonores ?*

- *A quoi sert la concertation dès lors que le doublement est décidé ?*

Réponse de Maryse Joissains-Masini:

- Une grande vigilance sera apportée à la protection contre le bruit et la pollution. La pose de murs antibruit est garantie. S'il était décidé de ne pas faire la halte, son coût pourrait être réaffecté aux mesures de réduction des nuisances.

Thierry Jacquet, riverain du chemin de la Blaque :

- *Le doublement de la voie doit se faire dans l'intérêt général.*
- *Est-ce que ce doublement va impliquer un élargissement de la voie unique sous le premier pont ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Le pont du chemin de la Blaque devant être détruit en vue du doublement de la voie ferrée, il est possible d'en profiter pour élargir la voie routière, ou pas en fonction des orientations souhaitées par la ville

Jean-Louis Durand, riverain :

- *Y a-t-il une assurance que le doublement de la voie pourra être réalisé dans les emprises ferroviaires existantes ?*
- *Est-ce que, dans le cadre du projet de centrale thermique de Meyreuil, le bois qui l'alimentera sera acheminé par le train ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Les études sont menées pour faire en sorte que le doublement soit réalisé dans les emprises dans la mesure du possible.
- Concernant l'acheminement du bois vers la centrale de Meyreuil, un appel d'offre est en cours dont le résultat n'est pas connu à ce jour.

Claire De Séverac, allée du Capricorne :

- *Soutient le projet de halte et de parkings.*
- *La question des transports en commun vers et depuis la halte est essentielle.*

Carine Angéli, chemin de la Blaque :

- *Si le doublement de la voie est d'intérêt public, la création de la halte va engendrer d'importantes nuisances sonores liées au freinage des trains et anéantira le cadre de vie des riverains habitués à vivre à l'extérieur.*

Alexis Zobel, riverain de Bouc-Bel-Air :

- *Quelle est la largeur de l'emprise nécessaire au doublement de la voie ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Les études étant en cours, les mesures précises des emprises ne seront connues qu'en 2015.

Eric Roudil, Septèmes :

- *La modernisation des sections de ligne qui ne seront pas doublées est-elle prévue ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Des études sur le bruit à Septèmes sont effectivement en cours afin d'améliorer la situation.

Michel Schwarz, association syndicale du hameau de Malouesse :

- *Quelles sont les modalités pratiques de mise en place des ateliers riverains ?*

Mélanie Guyon, chemin de Morazzani:

- *Comment les riverains vont-ils être informés ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Les modalités de mise en œuvre des ateliers riverains ont en cours de définition. Les personnes désireuses de participer doivent se faire connaître en s'inscrivant sur le site internet.
- Les riverains qui le souhaitent sont invités à venir aux permanences afin d'échanger plus précisément avec le maître d'ouvrage.

Michel Angeli, chemin de la Blaque :

- *Pourquoi le doublement de la voie est-il à Luynes et non avant, jusqu'à la gare de Turin ?*
- *Comment va être validé le fait d'être pour ou contre la halte ?*

Réponse de Danièle Brunet :

- La mise en œuvre d'une concertation a été souhaitée par la mairie, afin que chacun puisse s'exprimer. Tous les avis comptent et seront comptés.

Danièle Chuniaud, Collectif pour une zone 30 à Luynes :

- *Est-ce que la réalisation du BHNS est liée à la création de la halte ?*

Réponse de Maryse Joissains-Masini :

- Si la halte se fait, le CHNS également.